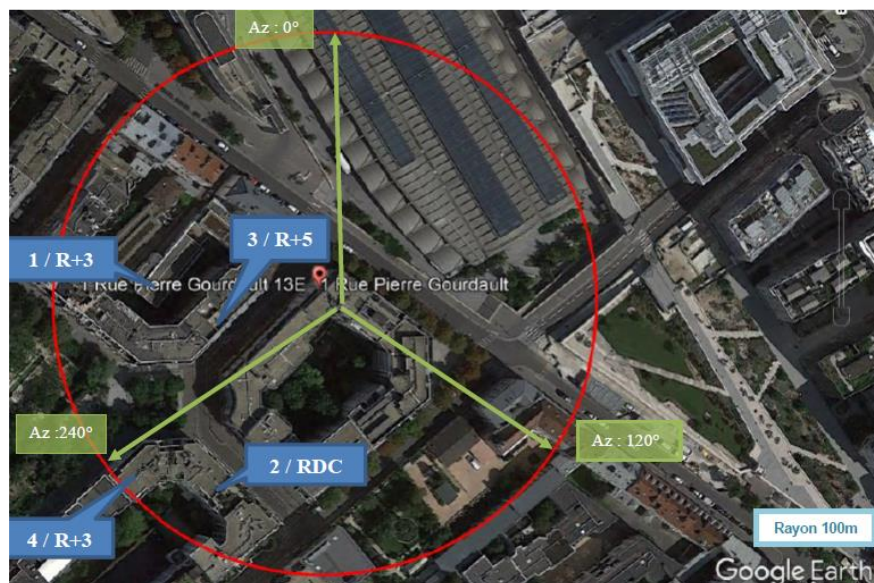


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	RUE PIERRE GOURDAULT	Numéro	T10616
Adresse du site	1, rue Pierre Gourdault	Hauteur	R+7 (27.575 m)
Bailleur de l'immeuble	Social - CELLNEX FRANCE	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			02/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			02/05/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+7
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 10° < 3V/m - 140° < 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 10° < 2V/m - 140° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.575m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 10°, 140° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable ☐
			Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

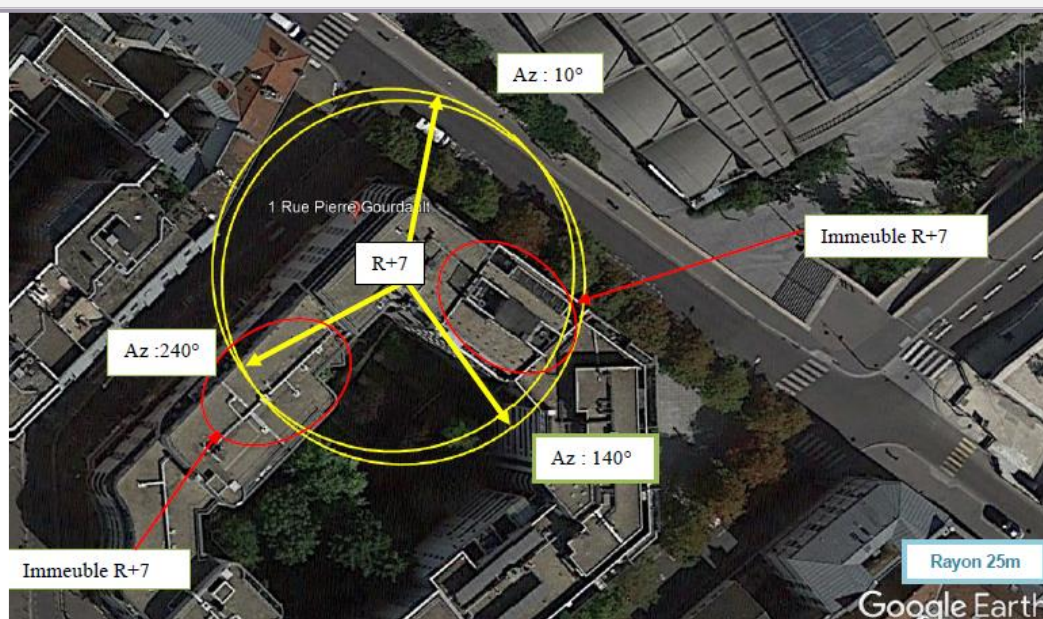


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	5 PAS CHANVIN, 75013 PARIS	R+3	Non	70 m	< 1 V/m
ACTIVITES HOSPITALIERES	5 R VIMOUTIERS 75013 PARIS	RDC	Oui	80 m	< 1 V/m
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	6 RUE GOURDAULD	R+5	Non	63 m	< 1 V/m
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	11 RUE PIERRE GOURDAULD	R+3	Non	112 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE PIERRE GOURDAULT 75013 PARIS-13E_ ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 10°	Azimuth 140°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE PIERRE GOURDAULT 75013 PARIS-13E_ ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

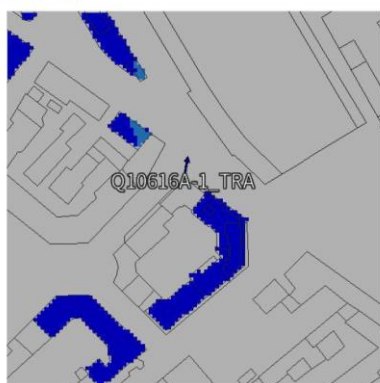
	Azimuth 10°	Azimuth 140°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

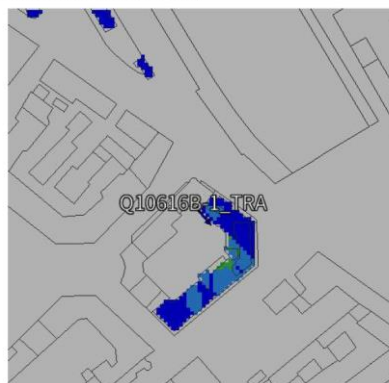
a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : modification visuelle



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 10 °



Azimut 140 °



Azimut 240 °

